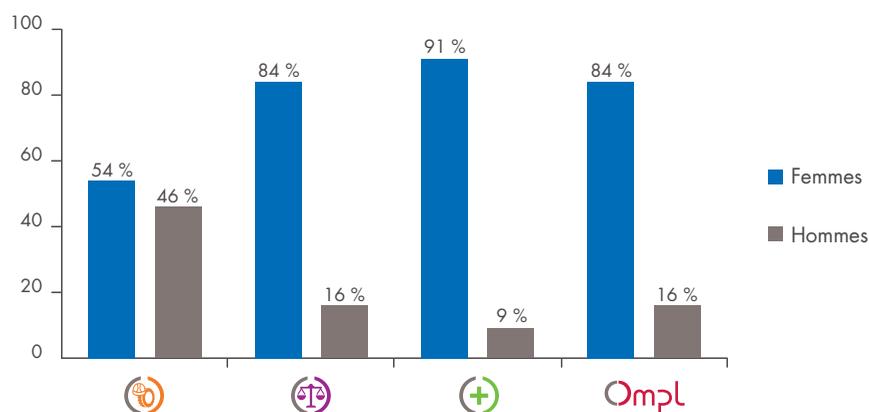




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes affiche un taux de féminisation global très élevé et légèrement supérieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ⊕ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ⊕ le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est supérieure de quatre points à la moyenne nationale ;
- ⊕ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. Néanmoins, la région se situe dans un taux assez proche de la moyenne nationale (90 %).



QUATRIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 38 144 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent près d'un emploi sur dix des entreprises libérales au niveau national (9 %).

- Ⓢ Le secteur cadre de vie-technique concentre 10 % des emplois régionaux, pour grande partie (80 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogramètres et experts fonciers est la plus masculine du secteur avec près de sept hommes sur dix salariés.
- Ⓢ Le secteur juridique représente 11 % des emplois dont 67 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.
- Ⓢ Le secteur santé absorbe plus de 55 % des emplois, localisés pour 41 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
	2 130	54 %	1 824	46 %	3 954
	1 774	56 %	1 391	44 %	3 165
	120	46 %	143	54 %	263
	236	45 %	290	55 %	526
	434	32 %	910	68 %	1 344
	3 395	84 %	653	16 %	4 048
	194	87 %	28	13 %	222
	2 411	88 %	315	12 %	2 726
	62	56 %	48	44 %	110
	728	74 %	262	26 %	990
	26 268	91 %	2 530	9 %	28 798
	3 059	98 %	78	2 %	3 137
	3 579	89 %	438	11 %	4 017
	7 447	94 %	443	6 %	7 890
	10 357	88 %	1 362	12 %	11 719
	1 826	90 %	209	10 %	2 035
Ompl	32 227	84 %	5 917	16 %	38 144